



COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Préavis N° 46/2016-2021

**Demande d'un crédit complémentaire unique
d'un montant de CHF 28'696.50 en
augmentation du compte N° 140.3526
(Participation aux projets DISREN) pour le
budget 2018 (DISREN)**

Responsabilité du dossier :
Intérêts généraux
M. François Debluë - syndic

Founex, le 22 juin 2018

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	3
2.	Crédit complémentaire	3
3.	Conclusions	4

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

En date du 15 février 2016, le Conseil Communal a approuvé le préavis N° 79/2011-2016 relatif à la mise en œuvre du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN).

Ce dispositif peut être sollicité pour les infrastructures et les équipements qui s'intègrent dans la stratégie d'ensemble du développement régional.

Dans ce cadre-là, la Commune de Founex a reçu début 2018 un récapitulatif des projets de l'année 2017, ainsi que sa participation et le plan de décaissement prévu.

Récapitulatif des décisions DISREN 2017 :

- Liaison MD Rolle-Mt-sur-Rolle
- Maison des vins de la Côte
- Réseau agropaysager Eco-Terre sainte
- Réseau agropaysager Frontière
- Passage inférieur Gare de Gland
- Requalification RC1 Mies-Founex
- Première étape pôle de nature Givrine
- Extension du Musée du Léman

Participation de la Commune de Founex aux projets 2017 :

CHF 57'393.00 sont à payer sur trois années selon le plan de décaissement suivant :

- 50% en 2018
- 23% en 2019
- 27% en 2020

Les montants des années 2019 et 2020 seront reportés dans les budgets des années respectives.

Pour les années à venir, et selon les conclusions du préavis approuvé N° 79/2011-2016 relatif à la mise en œuvre du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN), un montant maximum de 1.00 point d'impôt communal sera porté au budget chaque année, dans le compte N° 140.3526.

2. Crédit complémentaire

La question de principe a déjà été votée avec le préavis N° 79/2011-2016. Afin de respecter la procédure telle que préconisée par les réviseurs, la Municipalité demande un crédit complémentaire unique d'un montant de CHF 28'696.50 en augmentation du compte n° 140.3526 pour le budget 2018.

Ce montant correspond aux 50% de la participation aux projets 2017, selon le plan de décaissement prévu par le Conseil Régional.

Il est à noter que le montant total de la participation a été mis en réserve lors du bouclage des comptes 2017, soit CHF 57'393.00 attribués au compte n° 9282.007 « Fonds de réserve DISREN ». Cette demande de crédit complémentaire n'aura donc pas d'impact sur le résultat.

3. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

Vu le préavis municipal N° 46/2016-2021, concernant une demande de crédit complémentaire d'un montant de CHF 28'696.50 en augmentation du compte N° 140.3526 (Participation aux projets DISREN) pour le budget 2018 (DISREN)

Où le rapport de la Commission des finances

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

D'approuver le préavis municipal N° 46/2016-2021, concernant une demande de crédit complémentaire d'un montant de CHF 28'696.50 en augmentation du compte N° 140.3526 (Participation aux projets DISREN) au budget 2018 (DISREN)

D'octroyer à la Municipalité un crédit complémentaire unique d'un montant de CHF 28'696.50 en augmentation du compte N° 140.3526 (Participation aux projets DISREN), pour le budget 2018 (DISREN)

Ainsi approuvé par la Municipalité le 13 août 2018, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

la secrétaire :

François Debluë

Claudine Luquiers



Rapport de la Commission des finances sur le préavis No 46/2016-2021 concernant la demande d'un crédit complémentaire unique d'un montant de CHF 28'696.50 en augmentation du compte N° 140.3185 (Intérêts généraux – Honoraires et frais d'expertises) pour le budget 2018 (DISREN)

Monsieur Le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la demande de la Municipalité le lundi 20 août 2018 en présence de M. François Debluë, syndic, de Mme Audrey Barchha ainsi que de MM Jean-Pierre Debluë et Denis Lehoux, municipaux, accompagnés de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale et de MM Adrien Vallotton et Christophe Hermanjat, chefs de service.
Le préavis 46/2016-2021 nous a été présenté par M. François Debluë - syndic.

Préambule:

En date du 15 février 2016, le Conseil Communal a approuvé le préavis N° 79/2011-2016 relatif à la mise en œuvre du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN).

La Commune de Founex a reçu début 2018 un récapitulatif des projets de l'année 2017 ainsi que le montant de sa participation qui est de CHF 57'393.- et le plan de décaissement prévu que voici :

- 50% en 2018
- 23% en 2019
- 27% en 2020

Considérations :

La question de principe a été approuvée par le Conseil Communal avec le préavis N°79/2011-2016.

Le montant total de cette participation, soit CHF 57'393.- a été mis en réserve lors du bouclage des comptes 2017, cette demande de crédit complémentaire n'aura donc pas d'impact sur le résultat.

Conclusions :

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- D'approuver** Le préavis municipal N°46/2016-2021, concernant une demande de crédit complémentaire unique d'un montant de CHF 28'696.50 en augmentation du compte N° 140.3185 (Intérêts généraux – Honoraires et frais d'expertises), pour le budget 2018 (DISREN)
- D'octroyer** à la Municipalité un crédit complémentaire unique d'un montant de CHF 28'696.50 en augmentation du compte N° 140.3185 (Intérêts généraux – Honoraire et frais d'expertises), pour le budget 2018 (DISREN)

Fait à Founex le 28 octobre 2018.

Les membres de la Commission des finances,

Marc Barbé

Jean Righetti

François Girardin

Lucie Kunz-Harris

Excusés : Laurent Kilchherr, Gerhard Putman-Cramer, Hervé Mange